

## Admission sur titre, autres grandes écoles et universités

Une vingtaine de places est ouverte aux titulaires de diplômes universitaires et de grandes écoles autres que l'X et les ENS, et une quinzaine de places supplémentaires est réservée aux élèves étrangers de niveau équivalent. Les candidats à l'admission sur titre comme élève statisticien économiste doivent être âgés de moins de 30 ans au 1er janvier de l'année du dépôt du dossier et :

- justifier d'un diplôme d'un niveau au moins équivalent à une maîtrise ou une année M1 de master en sciences économiques ou économétrie ; en mathématiques ou mathématiques appliquées aux sciences sociales ; en sciences et techniques ou une deuxième année de magistère dans une spécialité à dominante économique, informatique, mathématique ou statistique

- ou avoir obtenu le diplôme ou avoir satisfait aux examens de sortie d'une école membre de la Conférence des Grandes Écoles

- ou justifier d'un diplôme délivré par une université ou une institution étrangère de nature et de niveau comparables aux précédents.

Lors de l'admission sur titres des années précédentes, les candidats admis étaient titulaires au moins d'une mention Bien. Seuls les candidats pouvant attester d'un niveau suffisant en mathématiques ont de réelles chances d'admission à l'ENSAE. Les élèves désirant être admis directement en deuxième année doivent en faire la demande par écrit, et joindre cette demande à leur candidature. Peuvent prétendre à une admission directe en deuxième année :

- les élèves issus des grandes écoles scientifiques ou possédant une double formation universitaire (maîtrise de mathématiques et licence d'économie, ou l'inverse)

- les élèves titulaires d'une maîtrise MASS

- les élèves issus d'HEC, ESSEC, ou ESCP devront passer un test en économie, en mathématiques et en probabilités.

La décision de dispense de la première année n'est jamais automatique. Les candidats devront avoir validé avec succès un cours de théorie des probabilités traitant des notions clés nécessaires pour suivre les cours de deuxième année (théorie asymptotique, convergences, espérance conditionnelle...).

Les élèves de deuxième année des écoles de ParisTech, ainsi que de certaines écoles d'ingénieurs ayant signé une convention de double diplôme avec l'ENSAE, peuvent postuler, avec l'accord de leur école d'origine, à une admission sur titre en deuxième année de l'ENSAE. Ils peuvent ainsi obtenir en quatre ans à la fois le diplôme de leur école d'origine et celui de l'ENSAE. Pour ces candidats, il est recommandé de prendre contact aussi tôt que possible avec le Directeur des études.

Dans les autres cas, l'entrée se fait en première année :

- "voie mathématiques" pour les titulaires d'une maîtrise de mathématiques

- "voie économie" pour les titulaires d'une maîtrise d'économie ou d'économétrie.

Postuler à l'admission sur titre

Pour recevoir une documentation complète

Adressez un courrier à :

ENSAE ParisTech  
Admission sur titres - Timbre J120  
3, avenue Pierre Larousse  
92245 MALAKOFF Cedex

Ou un courriel à : [info@ensae.fr](mailto:info@ensae.fr)